



## Conjoint étranger : droit aux APL ?

Par **erlex**, le **18/11/2014** à **21:59**

Bonjour,

Mon conjoint est en situation irrégulière (débouté de sa demande d'asile, il est dans une communauté Emmaüs depuis presque 2 ans).

Nous envisageons d'habiter ensemble prochainement.

Je viens de terminer mes études et occupe mon premier emploi. Dès lors que nous trouvons un logement j'aimerais faire une demande d'APL en déclarant mon conjoint comme tel. Est-ce possible ?

Il n'a pas de récépissé, pas de démarches de régularisation en cours, il cherche à avoir une promesse d'embauche pour demander un titre de séjour mais ça ne cours pas les rues.

Si la CAF ne le prend pas en compte au vu de sa situation ça m'est égal, je ne veux pas frauder en ne le déclarant pas. Si je n'ai pas le droit au APL tant pis, mais je ne veux pas passer à côté de mes droits non plus, quand on commence dans la vie active un petit coup de pouce ne fait pas de mal.

D'avance merci pour vos réponses